



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.072/G

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX

SEANCE DU 23/06/2026

LE MARDI VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Serge BADENS, Monsieur Eric BASSET, Monsieur Dominique EBLÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFFRAY, Madame Catherine CHABOSSON,
Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU, Monsieur Johnny PALMA,
Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE,
Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de conventionner pour des activités associatives un caractère lucratif ou commercial,

Sa Commission Culture - Sport - Vie associative - Jeunesse entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : ADOpte la convention de mise à disposition à titre onéreux des équipements sportifs communaux, annexée à la présente.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention de mise à disposition à titre onéreux des équipements sportifs communaux ainsi que tout document y afférent.

ARTICLE 3 : PRECISE que les tarifs sont annexés à la présente et indique que Monsieur le Maire est autorisé à les modifier annuellement dans une fourchette de - 5% à + 5%.

ARTICLE 4 : INDIQUE que les recettes sont inscrites au budget de la commune.

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/06/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.072/G

Objet de l'acte : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX DES EQUIPEMENTS
SPORTIFS COMMUNAUX

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 3 - Locations

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260623-BRU_DE_26144_1-DE

Date de l'acte : 23/06/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26144_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2026